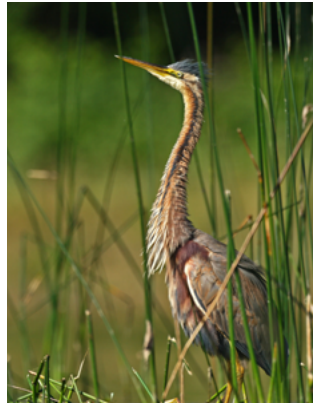


La Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne

Oiseaux nicheurs

- établie selon la méthodologie et la démarche de l'UICN -



■ La Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne

Coordination générale du projet : Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne (EPOB)

Coordination scientifique : Anne-Laure BROCHET et Brigitte GRAND (EPOB), Joseph ABEL et Simon-Pierre BABSKI (Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or)

Comité d'évaluation :

- Joseph ABEL (LPO Côte-d'Or)
- Simon-Pierre BABSKI (LPO Côte-d'Or)
- François BOUZENDORF (LPO Yonne)
- Cécile DÉTROIT (Société d'Histoire Naturelle d'Autun)
- Brigitte GRAND (EPOB)
- Samy MEZANI (AOMSL)

Liste rouge élaborée par



avec l'appui de ses associations membres



et la collaboration de



Remerciements à Annie et Claude CHAPALAIN (LPO Nièvre), Christophe BARGE (LPO Nièvre), Pierre DURLET, Jean-Marc FROLET (AOMSL), Nicolas GENDRE (LPO France), Nidal ISSA (LPO France), Caroline LEGOFF (ONCFS), Benoît MARCHADOUR (LPO Pays de la Loire), Loïc MARION (Université de Rennes), Johann PITOIS, Nicolas POINTECOUTEAU (CEN Bourgogne), Alexis REVILLON (AOMSL), Julien et Philibert SOUFFLOT (La Choue)

Appui et conseils méthodologiques : Aurore CAVROIS (UICN France)

Avis favorable émis par l'UICN le 17 février 2015

Avis favorable émis par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 20 février 2015

Rédaction du document : Joseph ABEL (LPO Côte-d'Or), Simon-Pierre BABSKI (LPO Côte-d'Or) et François BOUZENDORF (LPO Yonne)

Citation du document à utiliser : ABEL J., BABSKI S.-P., BOUZENDORF F. et BROCHET A.-L., 2015. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs menacés en Bourgogne. Etude et Protection des Oiseaux en Bourgogne, LPO Côte-d'Or. 16 p.

Photographies : Simon-Pierre BABSKI, Georges BEDRINES, Fabrice CAHEZ, Fabrice CROSET, Pierre DALOUS, Steve GARVIE, Ludovic JOUVE, Daniel MAGNIN, Alexis REVILLON et Julien VEQUE

Introduction

Les Listes rouges des espèces menacées, établies selon la méthodologie et la démarche de l'UICN, constituent un état des lieux visant à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle d'un territoire donné. Elles permettent de mesurer le risque de disparition d'espèces se reproduisant en milieu naturel ou étant présentes régulièrement dans une région. Les Listes rouges font donc office d'indicateurs de référence pour apprécier l'état de santé de la biodiversité à différentes échelles géographiques et fournissent ainsi un outil adapté à un ensemble d'acteurs pour justifier et susciter l'instauration de mesures nécessaires à la conservation et au maintien d'une diversité biologique riche.

La méthodologie employée (voir ci-après) permet d'établir un risque de disparition des espèces. Il est donc important de prendre en compte le fait que les Listes rouges ne font pas un état des lieux de la rareté de espèces, ne constituent pas une liste d'espèces protégées ou encore ne sont pas une liste de priorités d'actions.

Les Listes rouges font cependant partie des outils de base permettant d'établir des priorités de conservation.

En Bourgogne, aucune liste rouge concernant l'avifaune n'a jamais été établie et depuis de nombreuses années ce manque d'évaluation des espèces d'oiseaux à l'échelle régionale se faisait cruellement sentir. Initiée en 2012, cette Liste rouge a dans un premier temps été limitée aux oiseaux nicheurs. Les populations reproductrices sont en effet mieux dénombrables que les oiseaux de passage en migration ou les hivernants et par conséquent leur statut de menace plus facile à établir.



La Bécassine des marais fait partie des espèces nicheuses bourguignonnes menacées selon les critères de l'UICN

Méthodologie

Afin d'évaluer chacune des 187 espèces d'oiseaux nicheuses en région Bourgogne, l'EPOB s'est basée sur la méthodologie et la démarche de l'UICN. Celle-ci permet d'obtenir pour chaque espèce une évaluation fiable et basée sur des critères objectifs, la rendant ainsi comparable aux autres listes rouges établies selon la même méthode dans différentes régions métropolitaines.

Afin de juger de l'état de santé de chaque espèce, un recueil des données régionales disponibles pour tous les taxons sur un pas de temps allant de 10 à 39 ans a été effectué. L'évaluation des tendances, l'aire de répartition, la taille des populations, etc sont en effet autant de données sur lesquelles se base la liste rouge pour attribuer un statut à chaque espèce.

Le premier travail consiste en une pré-évaluation qui est élaborée en suivant les critères retenus par la méthodologie de l'UICN, se basant sur trois documents majeurs : « Catégories et critères de l'UICN pour la Liste rouge : version 3.1 » (2012a, deuxième édition), « Lignes directrices pour l'application des critères de la Liste rouge de l'UICN aux niveaux régional et national : version 4.0 » (2012b) et « Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration » (2011).

Pour plus de détails il convient de se référer notamment au premier document cité mais de manière synthétique il est possible de dire que chaque espèce, une fois qu'il a été jugé si elle devait être soumise à évaluation ou non (voir ci-après), a été confrontée à 5 critères. Ces critères sont regroupés dans la figure 1, page suivante.

■ La Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne

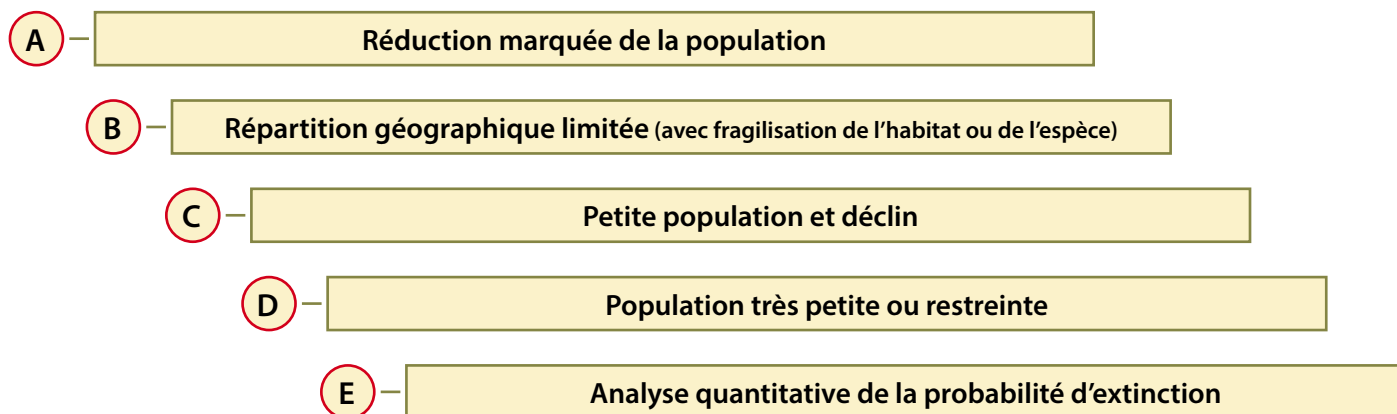


Figure 1 : Les cinq critères sur lesquels se basent les Listes rouges de l'UICN

Au terme de cette pré-évaluation et en fonction de la réponse ou non à un ou plusieurs de ces critères, toutes les espèces ont été classées dans une des catégories établies par l'UICN :

- RE** **Disparue au niveau régional** (Regionally Extinct) : Espèce disparue de Bourgogne dans la période récente*
- CR** **En danger critique** (Critically Endangered) : risque très élevé
- EN** **En danger** (Endangered) : risque élevé
- VU** **Vulnérable** (Vulnerable) : risque relativement élevé
- NT** **Quasi menacée** (Near Threatened) : espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises
- LC** **Préoccupation mineure** (Least Concerned) : espèce pour laquelle le risque de disparition en Bourgogne demeure faible
- DD** **Données insuffisantes** (Data Deficient) : espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
- NA** **Non applicable** (Not Applicable) : espèce non soumise à évaluation, car (a) introduite après 1500**, (b1) nicheuse occasionnelle ou marginale ou (b2) nicheuse ou estivante depuis moins de 10 ans ***

Espèces menacées de disparition de la région

* La période « récente » a été déterminée comme la durée de 3 générations ou 10 ans minimum

** Date définie selon les critères de l'UICN

*** Voir ci-après pour le cas spécifique des espèces NA

Sur la base de cette première évaluation, un groupe composé de 6 experts régionaux issus de différentes structures naturalistes bourguignonnes s'est réuni pour « affiner » le statut de chaque espèce et ainsi aboutir à la Liste rouge définitive.

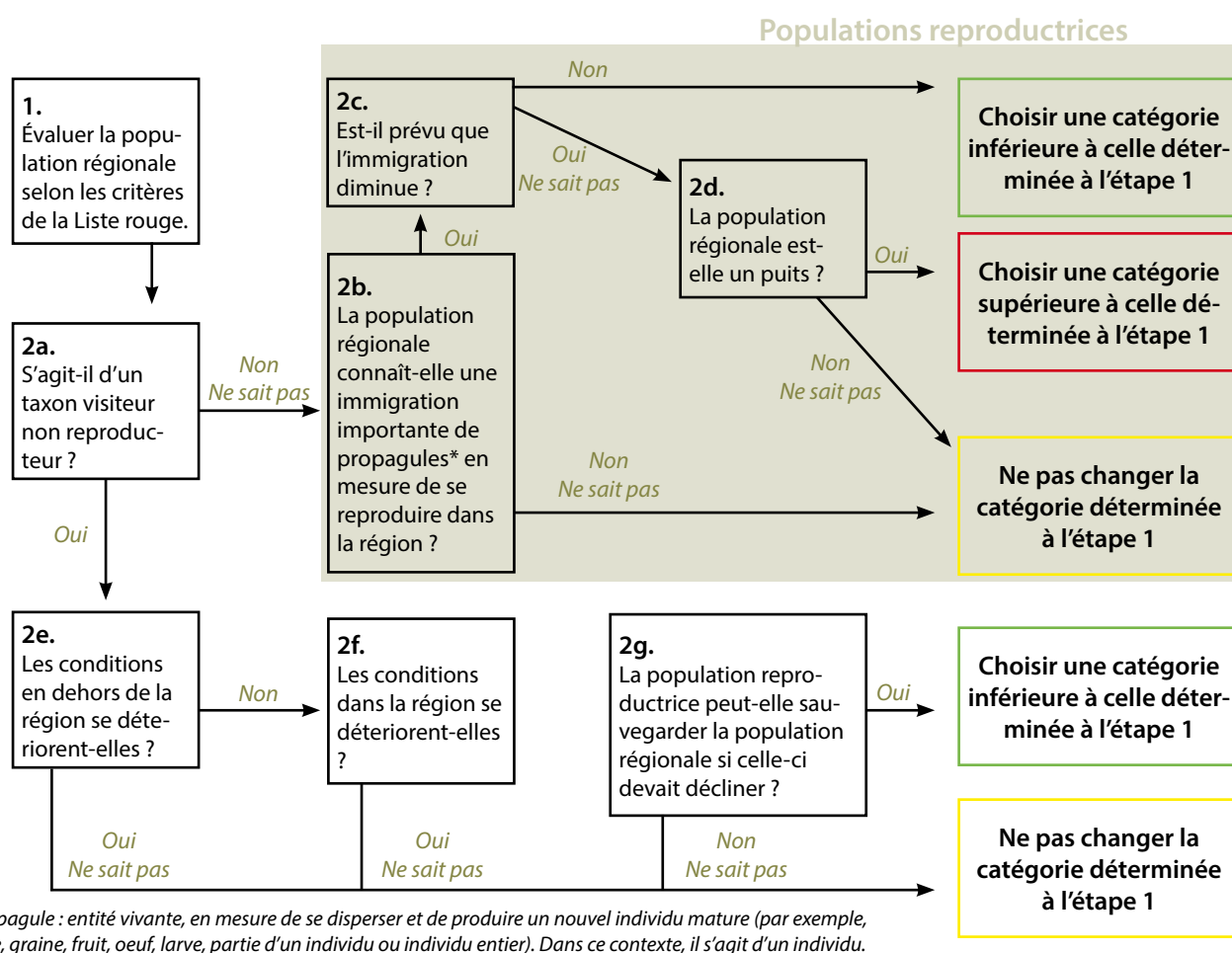
Une validation finale du projet a été réalisée, tout d'abord par l'UICN le 17 février 2015 puis par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) réuni le 20 février 2015.

Les oiseaux nicheurs

L'ajustement régional

Comme indiqué précédemment dans ce document, toutes les Listes rouges, quelles que soient leurs échelles, sont établies à partir de critères identiques au rang desquels se trouvent le nombre d'individus matures ou l'aire d'occupation d'une espèce par exemple. Bien que n'ayant pas le même impact sur le statut de rareté d'une espèce selon l'échelle à laquelle on se place, les seuils fixés par l'UICN conduiront cependant au classement dans la même catégorie de menace, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

Les animaux ne se souciant pas des frontières administratives, il est cependant nécessaire d'apprécier la situation bourguignonne en tenant compte de ce qui se passe autour de notre région. Cet ajustement s'effectue selon des critères particuliers, publiés dans le document « Lignes directrices pour l'application des critères de la Liste rouge de l'UICN aux niveaux régional et national : version 4.0 », résumés sous la forme suivante :



Cas de la catégorie « Non applicable » **NA**

Certaines espèces d'oiseaux, nicheuses ou estivantes en Bourgogne, ne sont pas confrontées au cinq critères de la Liste rouge et sont classées dans la catégorie NA « Non applicable ».

Il s'agit des espèces :

- introduites après 1500 et donc considérées par l'UICN comme n'étant pas dans leur aire de répartition naturelle. **Ces espèces sont notées NA^a**
- qualifiées de nicheuses occasionnelles ou marginales, **notées NA^{b1}**
- nicheuses depuis moins de 10 ans ou estivantes (suspicion de nidification), **notées NA^{b2} ***.

Pour ces deux dernières catégories l'évaluation du risque de disparition encouru par les espèces au niveau régional n'a pas de réel sens.

* la méthodologie de l'UICN ne préconise que deux catégories NA^a et NA^b. La catégorie NA^b a été découpée en deux afin de distinguer les espèces réellement occasionnelles des espèces apparues récemment dans la région mais qui pourraient devenir nicheuses régulières.

La Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne

Résultats

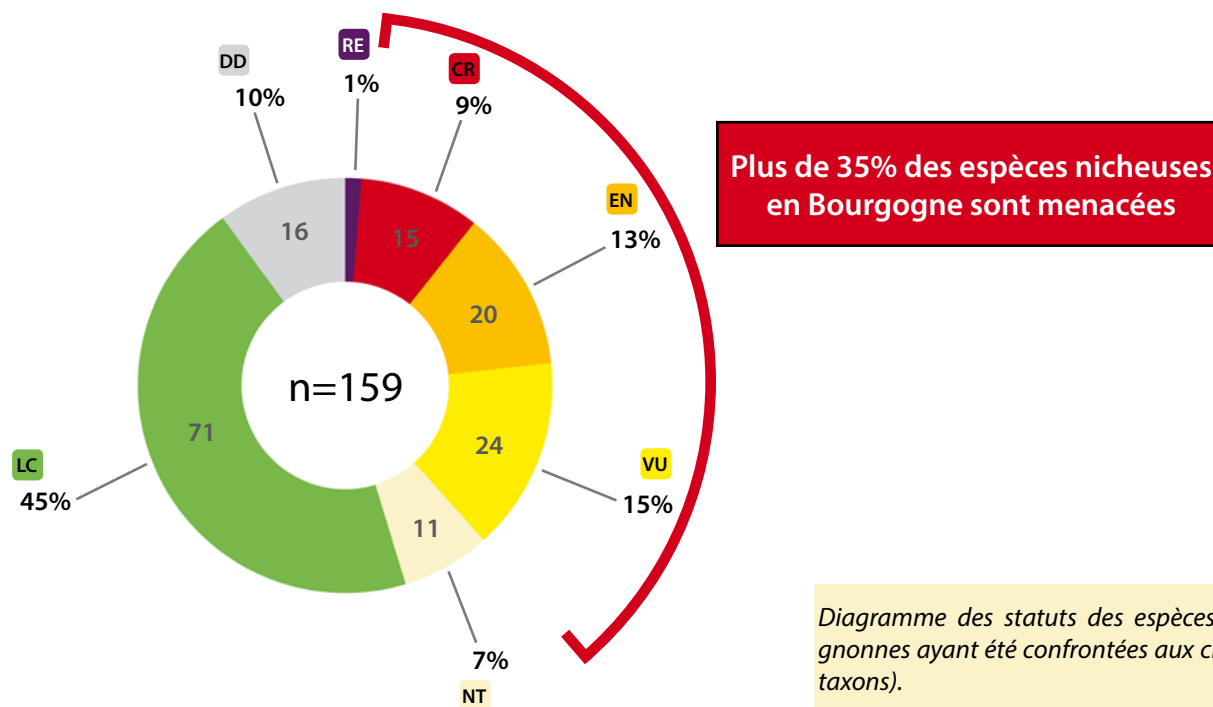
187 espèces d'oiseaux se sont reproduites en Bourgogne au cours de la période d'évaluation prise en compte par cette Liste rouge (10 à 39 ans, variable selon les durées de génération des espèces).

159 d'entre elles ont fait l'objet d'une évaluation, les 28 autres ne répondant pas aux critères d'éligibilité (catégorie NA). Ces espèces sont présentées dans le tableau 2 (p. 9).

Parmi les 159 espèces évaluées, 58 figurent sur la Liste rouge (tableau 1, p. 7). Le pourcentage de taxons menacés en Bourgogne $[(CR + EN + VU) / (\text{Nombre total de taxons évalués})]$ est de 37,1 %. La proportion réelle d'espèces menacées, qui doit intégrer les taxons classés dans la catégorie DD [meilleure estimation = $(CR + EN + VU) / (\text{Nombre total de taxons évalués} - DD)$], est de 41,3 %.

2 espèces sont considérées comme étant éteintes (RE). D'autres espèces sont éteintes en Bourgogne mais leur disparition est antérieure à la période d'évaluation de la Liste rouge. Cela concerne 15 espèces, qui sont présentées dans le tableau 3 (p. 11).

15 taxons sont en danger critique d'extinction (CR). Six d'entre eux présentent une dynamique de population négative, trois sont sous la menace d'une disparition à très court terme (le Râle des genêts, le Bruant ortolan et la Rousserolle verderolle) et un est considéré comme possiblement éteint régionalement (CR disparue ?) : l'Outarde canepetière.



La cotation retenue pour chaque espèce évaluée correspond au niveau de menace le plus important défini par un des cinq critères de l'UICN. En Bourgogne, le critère E n'a pas été utilisé, faute de données appropriées. Lorsque plusieurs critères amenaient au même niveau de menace nous avons fait figurer le plus simple à justifier (le plus souvent «D1»).

Le critère A se base le plus souvent sur les résultats du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC-EPS) en Bourgogne [en moyenne 71 carrés suivis annuellement (extrêmes 32 à 121)] ou sur les résultats de suivi par l'intermédiaire d'Indices Ponctuels d'Abondance (IPA). 9 espèces de la Liste rouge ont été évaluées grâce à ce critère.

Le critère B a assez peu servi car les espèces concernées par cette catégorie étaient souvent éligibles grâce au critère D. Par ailleurs, il était souvent difficile de pouvoir remplir les deux conditions stipulées et seule une espèce a pu être évaluée uniquement grâce à ce critère.

De même, l'évaluation grâce au critère C ne concerne qu'une seule espèce. Il a peu servi car amenant à une catégorie de menace souvent inférieure à celle obtenue grâce au critère D. Ce dernier, le plus utilisé, a permis d'établir le degré de menace de 48 espèces.

■ Les oiseaux nicheurs

Tableau 1 : Liste des espèces d'oiseaux nicheurs menacées et disparues en Bourgogne (61 taxons)

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Bourgogne	Critère Liste rouge Bourgogne	Tendance évolutive sur 3 générations	Durée de 3 générations* (années)	Catégorie Liste rouge France	Catégorie Liste rouge Monde
Ardéidés	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	RE			12	VU	LC
Laniidés	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise	RE			10	EN	LC
Scolopacidés	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	CR	D1	=	10	EN	LC
Emberizidés	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	CR	D1	\	10	VU	LC
Accipitridés	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	CR	D1	\	18	VU	LC
Anatidés	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	CR	D1	=	10	LC	LC
Corvidés	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	Cassenoix moucheté	CR	D1	=?	15	LC	LC
Strigidés	<i>Aegolius funereus</i>	Chouette de Tengmalm	CR	D1	=	10	LC	LC
Alaudidés	<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	CR	D1	\	10	LC	LC
Sylvidés	<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	CR	D1	=	10	LC	LC
Sylvidés	<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	CR	D1	=	10	LC	LC
Turdidés	<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	CR	D1	\	10	LC	LC
Otidés	<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	CR disparue ?	D1	?	15	VU	NT
Rallidés	<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	CR	D1	\	10	EN	LC
Sylvidés	<i>Acrocephalus palustris</i>	Rousserolle verderolle	CR	D1	\	10	LC	LC
Anatidés	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	CR	D1	=	10	VU	LC
Anatidés	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	CR	D1	=	10	VU	LC
Accipitridés	<i>Aquila pennata</i>	Aigle botté	EN	D1	=?	33	VU	LC
Ardéidés	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	EN	D1	=?	10	NT	LC
Accipitridés	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	EN	D1 (VU +1)	\	18	VU	LC
Anatidés	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	EN	D1 (CR-1)	/	10	LC	LC
Scolopacidés	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	EN	D1	=	15	LC	LC
Ciconiidés	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	EN	D1 (CR-1)	/	24	EN	LC
Accipitridés	<i>Circus aeruginosus</i>	Circaète Jean-le-blanc	EN	D1	=?	39	LC	LC
Falconidés	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	EN	D1	/	15	LC	LC
Laridés	<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	EN	D1 (CR-1)	/	39	LC	LC
Turdidés	<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	EN	A2b	\	10	LC	LC
Ardéidés	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	EN	D1	=	15	LC	LC
Hirundinidés	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	EN	D1 (CR-1)	/	10	LC	LC
Apodidés	<i>Apus melba</i>	Martinet à ventre blanc	EN	D1 (CR-1)	/	21	LC	LC
Accipitridés	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	EN	D1	\	18	VU	NT
Passeridés	<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	EN	A2b	\	10	NT	LC
Laridés	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	EN	D1	=	18	LC	LC
Strigidés	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	EN	D1	=	10	LC	LC
Sylvidés	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	EN	D1	=/	10	LC	LC
Sternidés	<i>Sterna albifrons</i>	Sterne naine	EN	D1	=/	24	LC	LC
Charadriidés	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	EN	A2a	\	15	LC	LC
Ardéidés	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	VU	D1 (EN-1)	/	15	LC	LC
Alaudidés	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	VU	A2b	\	10	LC	LC
Fringillidés	<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	VU	D1	?	10	LC	LC
Scolopacidés	<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	VU	D1	=?	10	LC	LC
Ardéidés	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	VU	D1	=/	15	LC	LC
Emberizidés	<i>Emberiza schoenioides</i>	Bruant des roseaux	VU	A2b	\	10	LC	LC
Emberizidés	<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	VU	A2b	\	10	NT	LC
Accipitridés	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	VU	D1	=\	18	LC	LC
Fringillidés	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	A2b	\	10	LC	LC
Scolopacidés	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	VU	D1	\	15	VU	NT
Anatidés	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	VU	D1	=	10	LC	LC
Anatidés	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	VU	D1 (EN-1)	/	10	LC	LC
Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	VU	D1	/	33	LC	LC
Ardéidés	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	VU	D1 (EN-1)	/	15	LC	LC
Hirundinidés	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	VU	A2b	\	10	LC	LC
Paridés	<i>Poecile montanus</i>	Mésange boréale	VU	C1	\	10	LC	LC
Anatidés	<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	VU	D1 (EN-1)	/	10	LC	LC
Burhinidés	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	VU	D1	=?	27	NT	LC
Motacillidés	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	VU	D1	?	10	VU	LC
Sylvidés	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	VU	D1	=	10	LC	LC
Sylvidés	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	VU	D1	?	10	VU	LC
Sternidés	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	VU	D1	=	27	LC	LC
Turdidés	<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	VU	B2abii	\	10	VU	LC
Columbidés	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU	A2b	\	10	LC	LC

* La durée de génération utilisée pour chaque espèce est celle définie au niveau international par BirdLife

↗ En augmentation

⇒ Stable voire en augmentation

↘ En diminution

⇒ Stable voire en diminution

= Stable

=? A priori stable

? Inconnu

pr. Proche de

■ La Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne

Pour quelques espèces possédant un statut de menace VU ou NT sur la Liste rouge nationale des oiseaux nicheurs, le statut bourguignon déterminé est plus faible qu'au niveau national :

- ▷ La Linotte mélodieuse et le Bruant proyer sont classés VU en France. Les résultats des STOC en Bourgogne indiquent une stabilité des effectifs pour ces deux espèces. Elles sont donc classées LC en Bourgogne.
- ▷ Le Pic cendré est classé VU en France. L'espèce est assez bien représentée en Bourgogne et aucun déclin important n'a encore été constaté. Toutefois, quelques indications laissent présager une diminution des effectifs. Il a donc été classé NT en Bourgogne.

Conformément à la méthodologie UICN, nous avons appliqué des ajustements de catégorie pour les espèces pouvant bénéficier de flux inter-populationnels (figure p.5) :

- ▷ Au terme de la pré-évaluation, le Canard chipeau, la Cigogne noire, le Goéland leucophée, le Martinet à ventre blanc et l'Hirondelle de rochers ont été mis dans la catégorie CR en raison de leurs effectifs très réduits. La dynamique positive des populations de ces espèces, tant à l'échelon régional que national, a justifié une rétrogradation en catégorie EN.
- ▷ La Cigogne blanche et le Grand-duc d'Europe ont été mis en catégorie EN suite à la pré-évaluation, en raison de leur population restreinte. La très forte augmentation des effectifs des populations de ces espèces a motivé un déclassement de 2 rangs. Ces espèces sont donc finalement classées en NT.
- ▷ La Nette rousse, le Fuligule morillon, le Héron garde-boeufs et l'Aigrette garzette faisaient dans un premier temps partie de la catégorie EN. L'évolution positive des effectifs nicheurs à l'échelon régional et extra-régional a permis de les affecter à la catégorie VU.
- ▷ A l'inverse, le Busard cendré a été remonté d'une catégorie (VU +1 = EN), la Bourgogne semblant être un puits démographique et la survie de l'espèce étant entièrement liée à la mise en place de mesures de protection des nichées dans les champs de céréales.

Enfin, nous avons confronté nos résultats de tendance évolutive à des suivis menés dans des régions voisines et à l'échelon national voir international.

Des résultats contradictoires constatés dans ces autres régions nous ont amené à interpréter avec prudence les résultats issus du STOC régional pour l'estimation du taux de déclin de certaines espèces. C'est notamment le cas de l'Alouette lulu, du Bruant des roseaux, de la Mésange à longue queue et de la Fauvette des jardins.

De même, sur la base des résultats des STOC régionaux, le Rougegorge familier répond aux critères justifiant son classement dans la catégorie EN. Le changement de la phénologie de reproduction lié aux changements climatiques a été mis en évidence à de nombreuses reprises pour cette espèce. Il est donc tout à fait possible que la diminution des effectifs constatée chez le Rougegorge soit plus liée à un biais méthodologique qu'à une réelle tendance. Cependant, n'étant pas en mesure de justifier cette hypothèse et ne pouvant exclure une réelle diminution des populations, l'espèce a été classée en DD.

Le Busard cendré est une des espèces ayant fait l'objet d'une ré-évaluation, passant de la catégorie VU à la catégorie EN



■ Les oiseaux nicheurs

Tableau 2 : Catégorie Liste rouge régionale pour l'ensemble des espèces s'étant reproduites en Bourgogne (187 taxons)

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Bourgogne	Critère Liste rouge Bourgogne	Tendance évolutive sur 3 générations	Durée de 3 générations* (années)	Catégorie Liste rouge France
Anatidés	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	NA ^a			21	NA ^a
Anatidés	<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	NA ^{b2}			21	VU
Anatidés	<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	NA ^a			21	NA ^a
Anatidés	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Ouette d'Égypte	NA ^a			?	NA ^a
Anatidés	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	NA ^{b1}			18	LC
Anatidés	<i>Aix galericulata</i>	Canard mandarin	NA ^a			10	NA ^a
Anatidés	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	EN	D1 (CR -1)	↗	10	LC
Anatidés	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	CR	D1	=	10	VU
Anatidés	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC		?	10	LC
Anatidés	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	CR	D1	=	10	VU
Anatidés	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	CR	D1	=	10	LC
Anatidés	<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	VU	D1 (EN -1)	↗	10	LC
Anatidés	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	VU	D1	=	10	LC
Anatidés	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	VU	D1 (EN -1)	↗	10	LC
Anatidés	<i>Bucephala clangula</i>	Garrot à œil d'or	NA ^{b1}			12	Na ^b
Anatidés	<i>Mergus merganser</i>	Harle bièvre	NA ^{b2}			12	NT
Phasianidés	<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	DD		?	10	LC
Phasianidés	<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	DD		?	10	LC
Phasianidés	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	DD		?	10	LC
Phasianidés	<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchide	LC		↗	10	LC
Podicipédidés	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	LC		?	12	LC
Podicipédidés	<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	LC		?	15	LC
Podicipédidés	<i>Podiceps grisegena</i>	Grèbe jougris	NA ^{b1}			15	Na ^b
Podicipédidés	<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	NA ^{b1}			15	LC
Phalacrocoracidés	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	VU	D1	↗	33	LC
Ardéidés	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	RE			12	VU
Ardéidés	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	EN	D1	=?	10	NT
Ardéidés	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	VU	D1	=↗	15	LC
Ardéidés	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	NA ^{b1}			15	NT
Ardéidés	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	VU	D1 (EN -1)	↗	15	LC
Ardéidés	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	VU	D1 (EN -1)	↗	15	LC
Ardéidés	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC		=↘	15	LC
Ardéidés	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	EN	D1	=	15	LC
Ciconiidés	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	EN	D1 (CR -1)	↗	24	EN
Ciconiidés	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	NT	D1 (EN -2)	↗	24	LC
Threskiornithidés	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	NA ^{b1}			27	VU
Accipitridés	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC		=?	27	LC
Accipitridés	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC		=↗	18	LC
Accipitridés	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	EN	D1	↘	18	VU
Accipitridés	<i>Circus gallicus</i>	Circaète Jean-le-blanc	EN	D1	=?	39	LC
Accipitridés	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	CR	D1	↘	18	VU
Accipitridés	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	VU	D1	=↘	18	LC
Accipitridés	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	EN	D1 (VU +1)	↘	18	VU
Accipitridés	<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	LC		=	18	LC
Accipitridés	<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	LC		=	12	LC
Accipitridés	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC		=	24	LC
Accipitridés	<i>Aquila pomarina</i>	Aigle pomarin	NA ^{b1}			33	Na ^b
Accipitridés	<i>Aquila pennata</i>	Aigle botté	EN	D1	=?	33	VU
Pandionidés	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	NA ^{b2}			27	NA
Falconidés	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	LC		=?	10	LC
Falconidés	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	LC		=↗	15	LC
Falconidés	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	EN	D1	↗	15	LC
Rallidés	<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	DD		?	10	DD
Rallidés	<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	NA ^{b1}			10	DD
Rallidés	<i>Porzana pusilla</i>	Marouette de Bailion	NA ^{b1}			10	CR
Rallidés	<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	CR	D1	↘	10	EN
Rallidés	<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	LC		?	10	LC
Rallidés	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	LC		↗	10	LC
Otidés	<i>Tetrax tetrax</i>	Otarde canepetière	CR disparue ?	D1		15	VU
Recurvirostridés	<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche	NA ^{b1}			15	LC
Burhinidés	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	VU	D1	=?	27	NT
Charadriidés	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	NT	pr. D1	=↘	10	LC
Charadriidés	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	EN	A2a	↘	15	LC
Scolopacidés	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	CR	D1	=	10	EN
Scolopacidés	<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	VU	D1	=?	10	LC
Scolopacidés	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	VU	D1	↘	15	VU
Scolopacidés	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	EN	D1	=	15	LC
Laridés	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	EN	D1	=	18	LC
Laridés	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	NA ^{b2}			18	LC
Laridés	<i>Larus michahellis</i>	Goéland léucophée	EN	D1 (CR -1)	↗	39	LC
Sternidés	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	VU	D1	=	27	LC

■ La Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Bourgogne	Critère Liste rouge Bourgogne	Tendance évolutive sur 3 générations	Durée de 3 générations * (années)	Catégorie Liste rouge France
Sternidés	<i>Stemula albibrons</i>	Sterne naine	EN	D1	=/	24	LC
Columbidés	<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	DD		?	10	LC
Columbidés	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC		/	10	LC
Columbidés	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC		/	10	LC
Columbidés	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU	A2b	\	10	LC
Cuculidés	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC		=	10	LC
Tytonidés	<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	NT	pr. C1	=\	10	LC
Strigidés	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	EN	D1	=	10	LC
Strigidés	<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	NT	D1 (EN-2)	/	27	LC
Strigidés	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	LC		=	10	LC
Strigidés	<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC		=	12	LC
Strigidés	<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	LC		?	10	LC
Strigidés	<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	NA ⁰¹			10	VU
Strigidés	<i>Aegolius funereus</i>	Chouette de Tengmalm	CR	D1	=	10	LC
Strigidés	<i>Glaucidium passerinum</i>	Chevêchette d'Europe	NA ⁰²			10	VU
Caprimulgidés	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC		?	12	LC
Apodidés	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	DD		?	21	LC
Apodidés	<i>Apus melba</i>	Martinet à ventre blanc	EN	D1 (CR-1)	/	21	LC
Alcedinidés	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	DD		?	10	LC
Méropidés	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC		/	10	LC
Upupidés	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC		=	10	LC
Picidés	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	DD		?	10	NT
Picidés	<i>Picus canus</i>	Pic cendré	NT	pr. C1	?	10	VU
Picidés	<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC		=	10	LC
Picidés	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	LC		=?	10	LC
Picidés	<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC		=	10	LC
Picidés	<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	LC		=/	10	LC
Picidés	<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	LC		?	10	LC
Alaudidés	<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	CR	D1	\	10	LC
Alaudidés	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	VU	A2b	\	10	LC
Alaudidés	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	NT	pr. A2b	\	10	LC
Hirundinidés	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	LC		=	10	LC
Hirundinidés	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	EN	D1 (CR-1)	/	10	LC
Hirundinidés	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	VU	A2b	\	10	LC
Hirundinidés	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	NT	pr. A2a	=\	10	LC
Motacillidés	<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC		=	10	LC
Motacillidés	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	VU	D1	?	10	VU
Motacillidés	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	LC		/	10	LC
Motacillidés	<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC		=?	10	LC
Motacillidés	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC		=	10	LC
Cinclidés	<i>Cinclus cinclus</i>	Cincla plongeur	LC		=	10	LC
Troglodytes	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC		=	10	LC
Prunellidés	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC		=	10	LC
Turdidés	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	DD		\	10	LC
Turdidés	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC		/	10	LC
Turdidés	<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	CR	D1	\	10	LC
Turdidés	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC		=	10	LC
Turdidés	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	LC		/	10	LC
Turdidés	<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	VU	B2abii	\	10	VU
Turdidés	<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâle	LC		=	10	LC
Turdidés	<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC		\	10	LC
Turdidés	<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	EN	A2b	\	10	LC
Turdidés	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC		=	10	LC
Turdidés	<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC		/	10	LC
Sylviidés	<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	NA ⁰¹			10	LC
Sylviidés	<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	DD		=\	10	LC
Sylviidés	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	EN	D1	=/	10	LC
Sylviidés	<i>Acrocephalus palustris</i>	Rousserolle verderolle	CR	D1	\	10	LC
Sylviidés	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	LC		?	10	LC
Sylviidés	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoide	VU	D1	?	10	VU
Sylviidés	<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC		/	10	LC
Sylviidés	<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	NA ⁰¹			10	LC
Sylviidés	<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	CR	D1	=	10	LC
Sylviidés	<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	CR	D1	=	10	LC
Sylviidés	<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde	DD		?	10	LC
Sylviidés	<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	LC		\	10	NT
Sylviidés	<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	NT	A2b	\	10	LC
Sylviidés	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC		/	10	LC
Sylviidés	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	VU	D1	=	10	LC
Sylviidés	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	DD		?	10	VU
Sylviidés	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC		\	10	LC
Sylviidés	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fits	NT	pr. A2b	\	10	NT

■ Les oiseaux nicheurs

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge Bourgogne	Critère Liste rouge Bourgogne	Tendance évolutive sur 3 générations	Durée de 3 générations* (années)	Catégorie Liste rouge France
Sylviidés	<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	LC		?	10	LC
Sylviidés	<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	LC		/	10	LC
Muscicapidés	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	DD		?	10	VU
Muscicapidés	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	NA ¹			10	LC
Aegithalidés	<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	NT	A2b	\	10	LC
Paridés	<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	LC		/	10	LC
Paridés	<i>Poecile montanus</i>	Mésange boréale	VU	C1	\	10	LC
Paridés	<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	LC		?	10	LC
Paridés	<i>Perparus ater</i>	Mésange noire	DD		?	10	NT
Paridés	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC		\	10	LC
Paridés	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC		=	10	LC
Sittidés	<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC		=	10	LC
Certhiidés	<i>Certhia familiaris</i>	Grimpereau des bois	NA ²			10	LC
Certhiidés	<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC		/	10	LC
Rémizidés	<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	NA ¹			10	EN
Oriolidés	<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC		/	10	LC
Laniidés	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	LC		=	10	LC
Laniidés	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise	RE			10	EN
Laniidés	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	NT	pr. C1	=\	10	NT
Corvidés	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC		/	12	LC
Corvidés	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC		=	12	LC
Corvidés	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	Cassenoix moucheté	CR	D1	=?	15	LC
Corvidés	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC		/	15	LC
Corvidés	<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	LC		=\	15	LC
Corvidés	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC		=	15	LC
Corvidés	<i>Corvus corax</i>	Grand Corbeau	NA ¹⁰			21	LC
Sumidés	<i>Stumus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC		=	10	LC
Passeridés	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC		=	10	LC
Passeridés	<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	EN	A2b	\	10	NT
Fringillidés	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC		=	10	LC
Fringillidés	<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	DD		?	10	LC
Fringillidés	<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	LC		\	10	LC
Fringillidés	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonnet élégant	VU	A2b	\	10	LC
Fringillidés	<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	NA ¹			10	NT
Fringillidés	<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	LC		=	10	VU
Fringillidés	<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	VU	D1	?	10	LC
Fringillidés	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	DD		?	10	VU
Fringillidés	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC		/	10	LC
Emberizidés	<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	VU	A2b	\	10	NT
Emberizidés	<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	LC		=	10	LC
Emberizidés	<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	NA ¹			10	LC
Emberizidés	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	CR	D1	\	10	VU
Emberizidés	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	VU	A2b	\	10	LC
Emberizidés	<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	LC		=	10	NT

* La durée de génération utilisée pour chaque espèce est celle définie au niveau international par BirdLife

↗ En augmentation ↘ En diminution = Stable ? Inconnu
 ↗ Stable voire en augmentation ↘ Stable voire en diminution =? A priori stable pr. Proche de

Tableau 3 : Espèces nicheuses éteintes en Bourgogne antérieurement à la période d'évaluation de la Liste rouge (15 taxons)

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Dernière date connue (Régularité de la nidification)	Catégorie Liste rouge France
Tetraonidés	<i>Tetrastes bonasia</i>	Gélinotte des bois	1996 (Nicheur régulier)	VU
Rallidés	<i>Porzana parva</i>	Marouette poussin	19 ^e siècle (Nicheur occasionnel)	CR
Scolopacidés	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	1985 (Nicheur occasionnel)	VU
Scolopacidés	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	1988 (Nicheur occasionnel)	LC
Sternidés	<i>Chlidonias hybrida</i>	Guifette moustac	1942 (Nicheur occasionnel)	NT
Sternidés	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	~ 1925 (Nicheur régulier)	VU
Alaudidés	<i>Calandrella brachydactyla</i>	Alouette calandrelle	2001 (Nicheur occasionnel)	NT
Motacillidés	<i>Arthya campestris</i>	Pipit rousseline	1985 (Nicheur régulier)	LC
Turdidés	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	1970 (Nicheur régulier)	NT
Turdidés	<i>Monticola saxatilis</i>	Monticole de roche	~ 1900 (Nicheur régulier)	LC
Sylviidés	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	1984 (Nicheur occasionnel)	LC
Sylviidés	<i>Locustella lusitanioides</i>	Locustelle lusitaniode	1999 (Nicheur régulier)	EN
Sylviidés	<i>Hypolais icterina</i>	Hypolais icterine	1996 (Nicheur régulier)	VU
Laniidés	<i>Lanius minor</i>	Pie-grièche à poitrine rose	1979 (Nicheur régulier)	CR
Passeridés	<i>Petronia petronia</i>	Moineau soulie	fin 19 ^e siècle (Nicheur régulier)	LC

■ La Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne

Quelques exemples

Butor étoilé

Botaurus stellaris

RE



Le Butor étoilé ne fait plus partie de l'avifaune nicheuse de Bourgogne. Il a définitivement "Disparu" au cours des années 2000 avec le dernier chanteur entendu en 2005 en Côte-d'Or. La population régionale n'a jamais excédé 5 mâles entre les années 1970 et 1990. Les causes de sa disparition sont davantage liées à des effets de fragmentation des populations et de limite d'aire de répartition qu'à de réelles perturbations de l'habitat. Le retour du Butor étoilé en Bourgogne paraît très hypothétique. Son statut de conservation en France est en effet très fragile (classé Vulnérable) en raison d'une importante chute des effectifs passant de 500 mâles chanteurs en 1970 à 300 en 2 000. Les principales causes de ce déclin global sont liées à la dégradation de son habitat de prédilection que sont les roselières inondées : réduction de leur surface, atterrissement, gestion hydraulique inadaptée.

Sarcelle d'été

Anas querquedula

CR



Cette sarcelle est un visiteur d'été en France. Autrefois nicheuse régulière sur tout le territoire national, elle a fortement décliné à la fin du 20e siècle. Cette tendance se confirme en Bourgogne où moins de 10 couples se reproduisent aujourd'hui.

L'irrégularité des cas de nidification conjuguée à la raréfaction globale de l'espèce n'incitent guère à l'optimisme et justifient son classement "En danger critique".

La Sarcelle d'été recherche les petites mares et les étangs de faible superficie au sein de grands ensembles humides (marais, prairies inondables, sablières). La présence d'herbiers aquatiques nécessaires à la recherche alimentaire et de grandes hélophytes sur les berges assurant la survie des jeunes semblent aujourd'hui faire défaut sur des étangs de plus en plus artificialisés. Les dérangements de même qu'une modification des quartiers d'hiver africains, plus que la chasse, sont aussi cités comme principaux facteurs menaçant l'espèce.

Grive litorne

Turdus pilaris

EN



La population française de la Grive litorne avoisine les 10 000 couples, répartis dans l'est de la France et en Auvergne. Son installation dans le pays est récente (arrivée par le Jura vers 1950). Elle a d'abord connu une phase rapide d'expansion, atteignant la Bourgogne en 1973. Depuis les années 1990, cet essor s'est interrompu et un reflux est constaté dans certaines régions. C'est le cas de la Bourgogne qui se trouve aujourd'hui en limite d'aire de répartition. La taille réduite de la population (estimation d'environ 200 couples) et son déclin marqué justifient un classement dans la catégorie "En danger".

En période de reproduction, la Grive litorne forme parfois des micro-colonies. Elle privilégie les formations boisées (y compris parcs et jardins) alternant avec des espaces ouverts (prairies), le plus souvent dans des vallées humides. Mis à part un éventuel impact des prélèvements cynégétiques, il n'est pas certain que des éléments non naturels menacent directement l'espèce.

Héron garde-boeufs

Bubulcus ibis

VU

Cet ardéidé est un nicheur installé depuis peu en France, la première preuve de reproduction ne datant que de 1969. L'espèce a connu l'une des expansions les plus spectaculaires de l'avifaune nicheuse nationale et compte aujourd'hui près de 9 000 couples, essentiellement en Camargue et sur la

■ Les oiseaux nicheurs

côte atlantique. Le Héron garde-boeufs a atteint la Bourgogne par la Saône-et-Loire en 1995 et la Nièvre est également en passe d'être conquise. Malgré sa forte dynamique, la population régionale ne compte qu'une centaine de couples répartis sur quelques colonies, ce qui lui vaut le statut d'espèce "Vulnérable". Dans notre région, il fréquente les vallées alluviales pâturées et niche au sein de héronnières mixtes. Il ne fait guère de doute que son développement en Bourgogne va se poursuivre, à condition que les sites de nidification soient tenus à l'écart des dérangements humains. Migrateur partiel, il est également très sensible aux fortes vagues de froid.



Pic cendré

Picus canus

NT

Le Pic cendré occupe une bande géographique assez étroite allant de l'Alsace à la Bretagne. Il n'est cependant jamais abondant et sa répartition est souvent très fragmentée ; la population nationale ne comprendrait que 4000 couples environ. La Bourgogne abrite sans doute près d'un quart de cet effectif et fait office de bastion pour l'espèce. Même si les effectifs du Pic cendré restent relativement importants, la répartition et les densités semblent avoir diminué depuis les années 1960-1980. Ces éléments permettent de le considérer comme "Quasi menacé".

Discret et farouche, il occupe les grands massifs boisés, les forêts alluviales et le bocage, à condition de trouver de vieux arbres auxquels il est particulièrement lié. De ce fait, le rajeunissement des boisements ou l'altération lui sont préjudiciables. Plus globalement, il pourrait aussi être menacé par les effets des changements climatiques.

Linotte mélodieuse

Carduelis cannabina

LC

La Linotte mélodieuse est un passereau granivore nichant partout en France. Elle est commune sur l'essentiel du territoire et pourtant elle symbolise le déclin des espèces agricoles : elle accuse un très net recul de 39 % depuis 2001 (et même -68 % depuis 1989). Ce statut de conservation défavorable en France, et plus généralement en Europe, ne se vérifie toutefois pas en Bourgogne où les effectifs restent parfaitement stables. La Linotte mélodieuse est donc classée en "Préoccupation mi-



neure", en dépit de la situation nationale.

Elle niche dans la plupart des milieux ouverts, aussi bien agricoles et forestiers que périurbains. La raréfaction des graines d'herbacées, suite aux changements des pratiques agricoles, est avancée comme principale cause de son déclin. Il est possible qu'en Bourgogne elle puisse encore trouver des ressources suffisantes et des habitats de substitution, tout du moins à l'heure actuelle.

Pouillot siffleur

Phylloscopus sibilatrix

DD

Le Pouillot siffleur niche dans les trois quarts nord de la France. Il subit l'un des plus forts déclinés évalués par le programme STOC : -74 % depuis 1989. La situation paraît moins préoccupante depuis une dizaine d'années (+35 %) mais l'espèce est connue pour ses fortes fluctuations.

En Bourgogne, ce pouillot est bien réparti sans toutefois être abondant. En revanche, aucune statistique ne permet d'estimer l'état de santé de sa population, alors que le contexte lui paraît défavorable ; il est donc classé dans la catégorie "Données insuffisantes".

Il fréquente les forêts matures offrant un sous-bois clair (hêtraies, chênaies) et souffre donc de l'uniformisation et du rajeunissement des structures arborées propices au développement d'un sous-étage plus dense. La mutation des boisements en résineux lui est également néfaste. Un impact lié à des densités élevées d'ongulés sauvages est également supposé.



Bibliographie

Ce travail a nécessité la consultation de très nombreux ouvrages, à la fois nationaux et locaux, permettant pour chaque espèce évaluée de préciser un ou plusieurs des cinq critères de l'UICN :

Bibliographie générale

BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. & Natureparif, 2012. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. 72 p.

BIRDLIFE. 2014. <http://www.birdlife.org/datazone/home>

BRO E., CROSNIER A., DEJ F., DEPASSE F., LANDRY P. & REITZ F., 2008. La situation du petit gibier sédentaire de plaine en France. Bilan des réponses à l'enquête nationale 2008. ONCFS. Faune sauvage 295 : 14-30

CHAMPAGNON J., GAUTHIER-CLERC M.-G., LEBRETON J.-D., MOURONVAL J.-B. & GUILLEMAIN M., 2013. Les canards colverts lâchés pour la chasse interagissent-ils avec les populations sauvages. ONCFS. Faune sauvage 298 : 4-9.

DEUCENINCK B., MAHEO R., 1998. Limicoles nicheurs de France. Synthèse de l'enquête nationale 1995 – 1996 et évolution des populations sur 12 ans. LPO. Ornithos 5 (3) : 97-117.

DUBOIS P.-J., MARECHAL (LE) P., OLIOSSO G. & YESOU P., 2008. Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé. 559 p.

FAUVEL B., TERNOIS V., LE ROY E., BELLENOUE S., SAUVAGE A. & THIOLLAY J.-M., 2007. Liste rouge de Champagne-Ardenne. Oiseaux nicheurs. DIREN Champagne-Ardenne.

ISSA N. *à paraître*. Limicoles nicheurs en France. Synthèse des connaissances et de l'enquête nationale 2010-2011. LPO. Ornithos.

JIGUET F., 2014. Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009. www2.mnhn.fr/vigie-nature. MNHN

JIGUET F., 2011. 100 oiseaux communs nicheurs de France. MNHN. 224 p.

LPO Alsace, 2013. Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en Alsace. LPO Alsace, ODNAT. 10 p.

LPO Auvergne, 2010. Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Delachaux et Niestlé. Paris. 575 p.

MARION L., 2009. Recensement National des Hérons coloniaux de France en 2007. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron Garde-boeufs, Aigrette garzette, Grande aigrette. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement. SESLG. CNRS. Université Rennes1. MNHN. 85 p.

PAUL J.-P., 2008. Liste Rouge des Mammifères (hors Chiroptères), Oiseaux, Reptiles et Amphibiens en Franche-Comté. LPO Franche-Comté.

PENTERIANI V., 1999. Échelles et facteurs de la sélection de l'habitat de nidification : le cas de l'Autour des Palombes *Accipiter gentilis*. Laboratoire d'écologie – Évolution. Université de Bourgogne. Dijon. Thèse de doctorat. 47 p. + articles.

PINAUD D., LEREST K. & BRETAGNOLLE V., 2013. Un outil unique dédié au suivi des rapaces diurnes de France. LPO. Rapaces de France – L'Oiseau magazine. Hors série n°15 : 10-11.

ROCHE J.-E., MULLER Y. & SIBLET J.-P., 2013. Une méthode simple pour estimer les populations d'oiseaux communs nicheurs en France. SEOF. Alauda 81 (4) : 241-268.

ROUX D., LORMEE H., ERAUD C. & BOUTIN J.-M., 2011. Les populations de co-

lombidés nichant et hivernant en France : tendances d'évolution des espèces les plus communes. ONCFS. Faune sauvage 293 : 6-9.

THIERSANT (DE) M.-P. & DELIRY C., 2008. Liste Rouge des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. CORA Faune Sauvage. Région Rhône-Alpes.

THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.), 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé. Paris. 175 p.

UICN, 2011. Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées. Méthodologie de l'UICN et démarche d'élaboration. 56 p.

UICN, 2012a. Catégories et Critères de la Liste rouge de l'UICN : Version 3.1. Deuxième édition. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. 32p.

UICN, 2012b. Lignes directrices pour l'application des critères de la Liste rouge de l'UICN aux niveaux régional et national : version 4.0. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. 50 p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2011. La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. 27 p.

VILLARUBIAS S., BROSSAULT P. & SERIOT J., 2003. La Cigogne noire (*Ciconia nigra*) en France. Révision du statut de l'effectif nicheur. Aves 40/1-4 : 50-60.

YEATMAN L., 1976. Atlas des oiseaux nicheurs de France. SEOF. 281 p.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989. Société Ornithologique de France. 775 p.

Bibliographie locale

ABEL J., 2008. L'avifaune des cours d'eau du bassin de l'Armançon côte-d'orien. Localisation et évaluation de la taille des populations de cinq espèces des lits mineurs. LPO. Tiercelet Info 17 : 27-37.

ABEL J., 2009. Le Circaète Jean-le-Blanc en Bourgogne. Distribution et effectif, synthèse des connaissances acquises sur l'Arrière-côte de Dijon et de Beaune. LPO Côte-d'Or. Tiercelet Info 18 : 56-67.

ABEL J., 2009. L'avifaune de la zone de Protection Spéciale FR2612001 « Arrière-Côte de Dijon et de Beaune ». Résultats des inventaires menés en 2008 et synthèse des connaissances. LPO Côte-d'Or. 104 p.

ABEL J., 2011. L'avifaune des milieux ouverts du val de Saône. Bilan de deux années d'inventaire, synthèse des connaissances ornithologiques. LPO Côte-d'Or. 58 p.

ABEL J., 2011. Situation du Tarier des prés *Saxicola rubetra* dans le val de Saône. LPO Côte-d'Or. Tiercelet Info 20 : 39-43.

ABEL J. & PITOIS J., 2006. L'expansion du Guépier d'Europe en Côte-d'Or. CSNB. Le Sabot de Vénus 24.

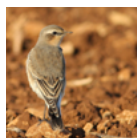
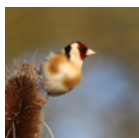
BABSKI S.-P., 2012. Pelouse de La Chaume (La Rochepot – 21 – France), bilan des prospections Engoulevent d'Europe. LPO Côte-d'Or. CBS.

BOISSEAU M., 2010. Statut de conservation du Blongios nain dans la ZPS FR2610006 « Basse vallée de la Seille ». La fréquentation touristique de la rivière présente-t-elle des menaces pour l'espèce ? AOMSL. 42 p.

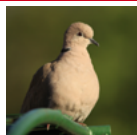
■ Les oiseaux nicheurs

- BOUZENDORF F. & BOUZENDORF E., 2012. Choix de l'habitat du premier couple nicheur de Balbuzards pêcheurs en Bourgogne. *Revue Scientifique Bourgogne Nature*. Bourgogne Nature 15 : 119-124.
- BROCHET A.-L., 2011. Liste rouge régionale des oiseaux de Bourgogne : méthodologie. EPOB et SOBA Nature Nièvre. 25p.
- BROCHET A.-L., 2012. Les guetteurs d'hirondelles. EPOB. 25 p.
- CHAPALAIN C. & MERLE S., 2003. L'expansion récente de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* dans le centre de la France. LPO. *Ornithos* 10 (6) : 258-266.
- Collectif, 2012. Les Cahiers de la surveillance rapaces, bilan 2012. Supplément à rapaces de France n°15. Hors série de l'Oiseau magazine. LPO. 64 p.
- DAGNAS P., 2010. Dynamique d'une population d'Hirondelles rustiques dans l'Yonne. LPO Yonne. *Le Moyen-duc* 19 : 3-12.
- DESBROSSES R., 2010. Évolution des peuplements d'oiseaux nicheurs en basse vallée du Doubs de 1993 à 2006. *Revue Scientifique Bourgogne Nature*. Bourgogne Nature 11 : 164-177.
- DETROIT C., 2013. Suivi des populations de Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) des forêts du Haut-Morvan. SHNA. 20 p.
- DETROIT C., LERAT D., VILCOT V. & BELLENFANT S., 2012. Les oiseaux des milieux humides du Morvan : le Cincle plongeur, la Bécasse des bois et la Bécassine des marais. SHNA. 63 p.
- DURLET P., 2005. La Nette rousse *Netta rufina* en Bourgogne. *Revue Scientifique Bourgogne Nature*. Bourgogne Nature 1 : 22-26.
- DURLET P., JOUVE M. & DETROIT C., 2011. La Bécassine des marais *Gallinago gallinago* reproductrice en Bourgogne. *Revue Scientifique Bourgogne Nature*. Bourgogne Nature 13 : 86-95.
- EPOB, 2010. La Pie-grièche à tête rousse en Bourgogne. Bilan des connaissances. 29 p.
- FAIVRE B. & SECONDI J., 2010. Un point sur la zone de contact entre les deux contrefaisants *Hippolais icterina* et *Hippolais polyglotta*. *Revue Scientifique Bourgogne Nature*. Bourgogne Nature 11 : 133-142.
- FERRAND Y., GOSSMANN F., BASTAT C., GUENEZAN M. & AUBRY P., 2008. Le monitoring des populations de Bécasse des bois en France et en Europe. *Revue Scientifique Bourgogne Nature*. Bourgogne Nature 8 : 101-115.
- FONTAINE B., 2008. Suivi de la reproduction du Martinet à ventre blanc *Apus melba* sur le site de Vauchignon. LPO. *Tiercelet Info* 17 : 47-48.
- FOREST C., FRITSCH B., NEVER C., PARIS M. & POINTECOUTEAU N., 2009. Deuxième Plan de Gestion de la Réserve Naturelle du Val de Loire (Nièvre, Cher) 2010-2014. CSNB. 204 p.
- FROCHOT B., EYBERT M.-C., JOURNAUX L., ROCHE J. & FAIVRE B., 2003. Les oiseaux de la Loire : évolution sur 12 années. *SEOF. Alauda* 71 (2) : 179-190.
- FROCHOT B., GODREAU V. & ROCHE J., 2008. L'expansion récente des oiseaux d'eau. *SEOF. Alauda* 76 (4) : 279-286.
- FROLET J.-M. & MEZANI S. (coord.), 2012. Les oiseaux de Saône et Loire. Inventaire et synthèse des connaissances. *Revue Scientifique Bourgogne Nature*. Bourgogne Nature. Hors série 10. 376 p.
- GENTILIN C., 2002. L'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* en Saône-et-Loire. AOMSL. *Le Courlis* 4 : 13-15.
- GRAND B., LELCAIRE P. & BOUZENDORF F., 2009. Enquête sur les effectifs nicheurs de Pie-grièche grise en Bourgogne. Année 2009. EPOB. 22 p.
- GRAND B. & MEZANI S., 2003. Diagnostic et propositions d'actions en faveur des oiseaux nicheurs liés à la dynamique fluviale de la Loire en Saône-et-Loire. AOMSL.
- Groupe Ornithologique de l'Yonne, 1994. Atlas des oiseaux nicheurs de l'Yonne 1979 – 1992. 215 p.
- LA COMBLE (DE) J. & POTY P., 1958. Les oiseaux de Saône et Loire. Manuscrit non publié.
- LAIGRE D. & ABEL J., 2012. Situation de l'Engoulevent d'Europe dans la réserve naturelle de la Combe Lavaux. LPO Côte-d'Or. *Tiercelet Info* 18 : 43-48.
- LECLAIRE P., 2011. L'avifaune de la ZPS FR2612003 « massif forestiers et vallées du châtilonnais. Synthèse des connaissances avifaunistiques. LPO Côte-d'Or. 111 p.
- LECLAIRE P., 2013. Évolution de la population d'Hirondelle de fenêtre à Dijon entre 1962 et 2013. LPO Côte-d'Or. *Le Tiercelet* 22 : 16-25.
- LECLAIRE P., 2014. Suivi d'une population de Pie-grièche à tête rousse dans l'ouest de la Côte-d'Or. *Rapport d'activités 2013*. LPO Côte-d'Or.
- LECLAIRE P. & GRAND B., à paraître. Plan régional d'actions pour l'étude et la conservation de la Pie-grièche à tête rousse en Bourgogne. EPOB. 68 p.
- LECLAIRE P. & MORANT T., 2011. L'Auxois : l'avifaune bocagère et bilan des connaissances sur la Pie-grièche à tête rousse, la Chevêche d'Athéna, le Tarier des prés, la Cigogne noire. LPO Côte-d'Or. 148 p.
- LEMAIRE E., 1993. Les prairies du Morvan : un intérêt ornithologique ? PNR Morvan. Université de Bourgogne. *Rapport de DESS*. 45 p.
- MACHADOUR B. & POTARD M., 2012. Observatoire de l'avifaune nicheuse des grèves sur le bassin de la Loire. Bilan des suivis et des actions de protection menées en 2011. LPO Pays de la Loire. 85 p.
- MARION P., 1996. Les oiseaux du Morvan : avifaune et enrésinement. Université de Bourgogne, Parc Naturel Régional du Morvan. 46 p.
- MAURICE T. & STRENNIA L., 2008. Le Milan royal *Milvus milvus* en Bourgogne. Historique, enjeux, actions et perspectives en faveur de l'espèce. *Revue Scientifique Bourgogne Nature*. Bourgogne Nature 7 : 56-79.
- MERLE S., 2004. Les limicoles dans le département de la Nièvre. SOBA Nature Nièvre. *Nature Nièvre* 12 : 1-27.
- MERLE S., 2008. Recensement des colonies d'Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) le long de la Loire et de l'Allier dans le département de la Nièvre en 1999 et en 2004. SOBA Nature Nièvre. *Nature Nièvre* 16 : 6-12.
- MERLE S., 2009. Réévaluation de l'effectif de la population nicheuse de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le département de la Nièvre en 2004. SOBA Nature Nièvre. *Nature Nièvre* 17 : 34-38.
- MERLE S., 2009. Estimation de l'effectif de la population nicheuse du Guépier d'Europe *Merops apiaster* dans le département de la Nièvre en 1999 et 2004. Compléments au statut de cette espèce. SOBA Nature Nièvre. *Nature Nièvre* 17 : 30-32.
- MEZANI S., 2005. Gestion du patrimoine ornithologique de la basse vallée du Doubs. Synthèse patrimoniale et éléments préparatoires à la rédaction de mesures de conservation de l'avifaune des milieux relictuels. AOMSL. 40 p.
- MEZANI S., 2010. Le Bruant ortolan en Saône et Loire. Quelle place et quel avenir pour cet oiseau d'importance européenne dans nos paysages agricoles et viticoles ? AOMSL. 39 p.
- MEZANI S., 2013. Programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs en Bourgogne. Bilan 2002 – 2012. EPOB. 31 p.
- MEZANI S., ROSAIN M. & BOISSEAU M., 2010. Le Blongios nain en val de Seille. Bilan de quatre années de recensement. *Revue Scientifique Bourgogne Nature*.

La Liste rouge des espèces menacées en Bourgogne



Les oiseaux nicheurs



Bourgogne Nature 11 : 153-160.

MICHEL L., 2012. Déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur du Milan royal. Bilan 2011. EPOB. 23 p.

MORANTT., 2012. Étude d'une population de chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans l'Auxois. LPO Côte-d'Or. Le Tiercelet 21 : 33-43.

PITOIS J., 2006. Bilan du suivi des Busards (*Circus*) au sein de l'association de 1987 à 2005. CEOB – L'Aile Brisée. Tiercelet Info 15 : 21-26.

PITOIS J., 2007. Le Blongios nain en Côte-d'Or. Historique, évolution et recherche des sites occupés en 2005 et 2006. CEOB – L'Aile Brisée. Tiercelet Info 16 : 40-47.

PITOIS J., 2008. Le Blongios nain dans la Nièvre. Recherche des sites occupés en 2007. SOBA Nature Nièvre. Nature Nièvre 16 : 1-5.

POINTECOUTEAU N., 2010. Évolution et protection des populations de Sterne naine *Sterna albifrons* et de Sterne pierregarin *Sterna hirundo* sur la réserve nationale du val de Loire (Nièvre et cher). Revue Scientifique Bourgogne Nature. Bourgogne Nature 11 : 115-120.

ROCHE J., 1986. Les oiseaux nicheurs des cours d'eau du bassin de la Saône. Étude écologique des peuplements le long du gradient amont-aval. Université de Bourgogne. Thèse de doctorat. 187 p.

ROCHE J., FAIVRE B. & FROCHOT B., 2010. Suivi Temporel des oiseaux nicheurs en rivière (Programme « STORI »). Évolution sur 16 années (1991 – 2006) des communautés de l'Allier. SEOF. Alauda 78 (4) : 253-268.

ROUGERON A., 2007. Statut et biologie de l'Oedicnème criard en Côte-d'Or. CEOB - L'Aile Brisée. Tiercelet Info 16 : 63-67.

ROUGERON A., 2009. Les limicoles en Côte-d'Or. Synthèse des observations de 1957 à 2008. LPO Côte-d'Or. Tiercelet Info 18 : 68-89.

ROUGERON A., 2012. Deux couples de Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* dans le val de Saône. LPO Côte-d'Or. Le Tiercelet 21 : 22-23.

ROUGERON A., 2013. La Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus* en Côte-d'Or : un état des lieux en 2013. LPO Côte-d'Or. Le Tiercelet 22 : 10-15.

SHNA., 2009. Convention oiseaux PnrM/SHNA. Rapport d'activités. SHNA. 33 p.

SOBA NATURE NIEVRE, 1994. Atlas des oiseaux nicheurs de la Nièvre. CAMOSINE. 190 p.

SPINNLER F., 2010. Suivi des couples de Cincle plongeur sur le Suzon en 2009. LPO Côte-d'Or. Tiercelet Info 19 : 32-35.

SPINNLER F. & ABEL J., 2013. L'Engoulevent d'Europe dans le Val-Suzon. Bilan des recensements de 2013. LPO Côte-d'Or, ONF. 10 p.

STRENNNA L., 2013. L'évolution de la population de Faucon pèlerin *Falco peregrinus* en Bourgogne. SEOF. Alauda 81 (3) : 40-62.

STRENNNA L. & BOILEAU N., 2012. Stabilité à long terme de la population de Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* en Côte d'Or ? SEOF. Alauda 80 (3) : 229-235.

STRENNNA L. (coord.), 2000. Les rapaces de Bourgogne. L'Aile Brisée. 176 p.

VOGUË (DE) G., 1948. Inventaire des oiseaux du département de la Côte-d'Or. Imprimerie Veuve Paul Berthier. 104 p.